



DERNIERE HEURE

LES COURSES

REVUE DE LA PRESSE

LA CRISE MINISTERIELLE

M. Herriot confère avec ses amis

(Suite de la page 1)

Paris, 25 novembre. — Après avoir dîné dans ses appartements particuliers, M. Herriot a conféré dans son cabinet de travail avec M. Léon Blum et René Renoult.

La crise vue des couloirs du Palais-Bourbon

Paris, 25 novembre. — Cette quatrième journée de la crise ministérielle s'achève sur les mêmes incertitudes que les précédentes. La situation est en effet aussi troublée et aussi confuse qu'au premier jour, si même elle ne l'est pas davantage, du fait de l'échec des deux tentatives de MM. Briand et Doumer.

La guerre du Rif

Fez, 25 novembre. — Groupement de Fez. — Par suite de pluies continuelles, le niveau des rivières augmente, empêchant toute communication. Nous avons continué nos tirs de harcèlement au nord du Djebel Messaoud, dans la région d'Inehghden et vers Hadjer-Mabel.

On remarque la présence de MM. Maurice Sarrau, Henri Bérenger, Pasquet, Lisbonne, Mario Roustan, Louis Marin, sénateurs, Léon Blum, Vincent-Auriol, Locquin, Moutard, Loucheur, Candace, Cazals, Malvy, Douzou, Albert Michaud, Paul Morel, Renaudel, Rouget, Pressemann, Compère-Morel, députés.

la loi martiale à Damas

Londres, 25 novembre. — On mande de Beyrouth que la loi martiale a été proclamée dans les Djéks de Damas et du Haïran, pour faciliter la répression du brigandage.

LE MEURTRIER EST ACQUITTÉ

Périgueux, 25 novembre. — Les débats de l'affaire Nothas d'Hestraix se sont poursuivis aujourd'hui. Les témoins rappellent les vexations auxquelles l'accusé a été l'objet de la part des victimes et qu'ils ne furent nullement surpris du drame.

IL AVAIT TUE SON CAMARADE

Montbrison, 25 novembre. — La Cour d'assises de la Loire siégeant à Montbrison a condamné à dix ans de travaux forcés et 20 ans d'interdiction de séjour, l'ouvrier Jean, âgé de 27 ans, qui, le 14 juin dernier, à Feurs, tua au cours d'une discussion futile, son camarade Bernard, d'un coup de fusil au cœur.

LES INDESIRABLES CONTINUENT

Cette, 25 novembre. — Trois Italiens travaillant aux salins du Midi, à Cette, avaient été chargés d'accompagner à la gare, une de leur compatriote employée en qualité de cuisinière qui venait d'être congédiée.

Is avaient commis 25 cambriolages

Reims, 25 novembre. — Après des débats qui ont duré deux jours, le jury de la Marne a rendu son verdict dans l'affaire des 25 cambriolages commis en janvier et février, notamment à l'usine de tissage Benoit, par les nommés Jamin, 20 ans, Ruelle, 19 ans, et Maugé, 17 ans et la mère de Jamin, 45 ans, poursuivie comme reculeuse.

L'ITALIEN ETAIT AUX ORDRES DE MOSCOU

Montpellier, 25 novembre. — L'Italien Alexandre Berthola, âgé de 57 ans, qui fut arrêté dernièrement pour provocation de militaires à la désobéissance, et opposa en outre une vive résistance aux agents, a été condamné par le tribunal correctionnel à six mois de prison.

ECHOS

Tant va le chasseur au bois... — Les services forestiers de Belgique viennent de faire une constatation désolante : partout que le gros gibier est en train de disparaître complètement d'Ardenne, il devient de plus en plus rare d'y rencontrer un daim.

EST-IL COUPABLE OU NON ?

Paris, 25 novembre. — M. Spiridos Yanakopoulos, arrêté rue Fontaine, pour exercice illégal de la médecine, a été mis en liberté provisoire, l'empêchant d'aller jusqu'à l'établissement où il rédige des ordonnances et se soit fait payer ses consultations.

PREVISIONS METEOROLOGIQUES

Paris, 25 novembre. — Prévisions agricoles de l'Office national météorologique pour la journée du 26 novembre : Région Parisienne. Temps un peu froid.

MERCREDI A ENGHEN

Prix du Tardentais. — 1. Without, Jean Carré; 2. Pomme d'Or, Charles Klein; 3. Font Rom. II, Alfred Wilkes.

Prix de la Sambre. — 1. Gunsight, O. Homberg; 2. Carotte, W. S. Schiuss; 3. Frondeur II, Jacques Forest.

Prix de la Lys. — 1. Fécamp, A. Gosset; 2. Iraï, E. Marchand; 3. Sibériente, vicomte de E. de Dampierre.

Prix de la Bresle. — 1. Four Courts, Charles S. Gray; 2. G. Zafropulo; 3. San Bua, Armand Blum.

Prix Saint-Caradec. — 1. Lustruc, F. A. Gilli; 2. Babece, Bon. E. de Rohrschild; 3. Eon, Alexis Delaun.

Prix du Saisonnel. — 1. Rosoglio, A. G. Zafropulo; 2. Saline, Tobie Bouchet; 3. Feu Croisé, Armand Blum.

Le XII<sup>e</sup> Congrès d'Action Française

Paris, 25 novembre. — Le douzième congrès d'Action Française a inauguré ses séances d'études ce matin dans la grande salle de l'hôtel des Sociétés Savantes. Plus de 500 délégués des groupes d'Action Française de Paris et de province y assistaient.

A la gauche républicaine

Paris, 25 novembre. — On nous communique l'ordre du jour suivant : Les délégués du groupe de la gauche républicaine démocrate, des groupes de l'Union Républicaine démocratique et des démocrates, réunis à la Chambre :

— Nous sommes prêts à tous les sacrifices, mais encore faut-il que nous ayons le sentiment de leur unité. Nous donnerons tout ce qu'il faudra et même un peu plus; seulement, nous voulons que cela soit demandé par des hommes libres, les seuls qui comptent.

VERS UN CONFLIT POLONO-LITHUANIEN

Londres, 25 novembre. — Une dépêche de Varsovie aux journaux annonce que les autorités polonaises ont considérablement augmenté le nombre des gardes-frontières sur la frontière lithuanienne.

UNE CEREMONIE CATHOLIQUE

Paris, 25 novembre. — Le monde catholique a commencé hier la célébration du cinquantième de l'Institut catholique de Paris, par un service solennel et un Te Deum à l'église Saint-Sulpice.

LES CAMBRIOLEURS OPERENT

Paris, 25 novembre. — Des cambrioleurs restés inconnus ont pénétré par effraction dans le pavillon de M. Bouilly, rentier, riche du Centre, à Saint-Maur.

LA QUESTION DU JOUR

Les socialistes ont voté hier une motion par laquelle ils déclarent qu'ils ne prendront aucune part à la formation d'un gouvernement provisoire.

LE CARTEL VEUT FAIRE PAYER LE PAYSAN

L'Écuire (Gustave Téry) : L'homme a chez nous cinq millions d'exploitations agricoles. Si on exigeait d'elles la moitié seulement de ce qu'on doit attendre, le problème financier se poserait plus.

L'HOMME LA BARRE NE GOUVERNE PLUS

L'Action Française (Léon Daudet) : Du moment qu'on s'est capable de gouverner, c'est Herriot qui ne pas au gouverner. Or, Caillaux n'a pas su gouverner.

Paris, 25 novembre. — Le monde catholique a commencé hier la célébration du cinquantième de l'Institut catholique de Paris, par un service solennel et un Te Deum à l'église Saint-Sulpice.

FAILLITE FINANCIERE PARCE QU'ELLE FAILLIT POLITIQUE

L'Echo de Paris (Junius) : Dans l'ordre des faits, plus grave encore, que voit-on ? Un pays, qu'on prétend maître de ses destinées, se voit en fait dominé par ses délégués.

Paris, 25 novembre. — Le monde catholique a commencé hier la célébration du cinquantième de l'Institut catholique de Paris, par un service solennel et un Te Deum à l'église Saint-Sulpice.

LES LIVRES QU'IL FAUT LIRE

Par A. Herliou : Nous voici revenus à l'époque des longues veillées sous la lampe. Du moins quand la vie parisienne ne nous absorbe pas tard dans la nuit.

PARIS-CENTRE EST HAVRE DE SAHER LA NAISSANCE DE SON CONFRERE, LE NOUVEAU SIECLE

Paris-Centre est heureux de saluer la naissance de son confrère, le Nouveau Siècle, quotidien, et de porter à la connaissance de ses lecteurs, le vibrant appel lancé par Valois, Arthuys, Roujou, Hubert Bourgin et Philippe Barrès.

NOUS SOUFFRONS DU MANQUE D'AUTORITE

Le Journal (Clément Vautel) : Les Français, sauf exception, disent et répètent : Nous sommes prêts à tous les sacrifices.

Paris, 25 novembre. — Le comité directeur du parti républicain démocrate et social s'est réuni aujourd'hui sous la présidence de M. Antony Ratier. Le comité a voté à l'unanimité la motion suivante :

LES LIVRES QU'IL FAUT LIRE

Par A. Herliou : Nous voici revenus à l'époque des longues veillées sous la lampe. Du moins quand la vie parisienne ne nous absorbe pas tard dans la nuit.

PARIS-CENTRE EST HAVRE DE SAHER LA NAISSANCE DE SON CONFRERE, LE NOUVEAU SIECLE

Paris-Centre est heureux de saluer la naissance de son confrère, le Nouveau Siècle, quotidien, et de porter à la connaissance de ses lecteurs, le vibrant appel lancé par Valois, Arthuys, Roujou, Hubert Bourgin et Philippe Barrès.

NOUS SOUFFRONS DU MANQUE D'AUTORITE

Le Journal (Clément Vautel) : Les Français, sauf exception, disent et répètent : Nous sommes prêts à tous les sacrifices.

Paris, 25 novembre. — Le comité directeur du parti républicain démocrate et social s'est réuni aujourd'hui sous la présidence de M. Antony Ratier. Le comité a voté à l'unanimité la motion suivante :

LES LIVRES QU'IL FAUT LIRE

Par A. Herliou : Nous voici revenus à l'époque des longues veillées sous la lampe. Du moins quand la vie parisienne ne nous absorbe pas tard dans la nuit.

PARIS-CENTRE EST HAVRE DE SAHER LA NAISSANCE DE SON CONFRERE, LE NOUVEAU SIECLE

Paris-Centre est heureux de saluer la naissance de son confrère, le Nouveau Siècle, quotidien, et de porter à la connaissance de ses lecteurs, le vibrant appel lancé par Valois, Arthuys, Roujou, Hubert Bourgin et Philippe Barrès.

NOUS SOUFFRONS DU MANQUE D'AUTORITE

Le Journal (Clément Vautel) : Les Français, sauf exception, disent et répètent : Nous sommes prêts à tous les sacrifices.

Paris, 25 novembre. — Le comité directeur du parti républicain démocrate et social s'est réuni aujourd'hui sous la présidence de M. Antony Ratier. Le comité a voté à l'unanimité la motion suivante :

LES LIVRES QU'IL FAUT LIRE

Par A. Herliou : Nous voici revenus à l'époque des longues veillées sous la lampe. Du moins quand la vie parisienne ne nous absorbe pas tard dans la nuit.

PARIS-CENTRE EST HAVRE DE SAHER LA NAISSANCE DE SON CONFRERE, LE NOUVEAU SIECLE

Paris-Centre est heureux de saluer la naissance de son confrère, le Nouveau Siècle, quotidien, et de porter à la connaissance de ses lecteurs, le vibrant appel lancé par Valois, Arthuys, Roujou, Hubert Bourgin et Philippe Barrès.

LA PRESSE

par des compagnies, des bataillons de combattants, de producteurs et d'épargnants. Un journal parisien se fait gloire d'avoir été fondé grâce au concours de 40.000 Français et Français; on ne trouvera pas moins de Français et de Françaises pour fonder le « Nouveau Siècle » quotidien et assurer son développement.

Le succès du « Nouveau Siècle », c'est une des conditions du salut public, il n'est pas exagéré de le dire. Que l'on se rappelle que l'équipe qui dirige et rédige le « Nouveau Siècle », est celle qui, dispersée dans la presse, a réussi à empêcher l'inflation depuis trois ans.

Elle évitera la ruine au producteur, qu'elle mettra à l'abri de la dépréciation du franc; Elle obtiendra le salaire-ou pour les fonctionnaires, les employés et les ouvriers, la pension-ou pour les pensionnés.

Elle sauvera l'épargne française. Elle est parfaitement résolue à faire tout le nécessaire pour cette triple opération de salut financier.

C'est pourquoi elle a trouvé contre elle les magnats de la finance internationale. C'est pourquoi le « Nouveau Siècle » trouvera comme alliés ses abonnés, ses lecteurs, combattants, producteurs et épargnants; les millions qu'ils verseront sauveront des millions de travail ou d'épargne.

La Société d'exploitation lance une première émission de soixante mille actions de 100 francs; elle doit être facilement absorbée par nos abonnés et lecteurs.

Les notices jointes exposent les idées que nous servons, les principes sur lesquels repose la gestion industrielle de l'entreprise, les conditions de l'émission, et donnent un extrait des statuts de la Société.

C'est pour fournir à la Société ses moyens d'action que la direction du « Nouveau Siècle » fait appel à ses abonnés, lecteurs et amis, dont elle attend, dans le plus bref délai possible, une réponse favorable.

Tarif des abonnements

Seine et Seine-et-Oise, un an : 63 fr. ; 6 mois : 33 fr. ; 3 mois : 17 fr. France et Colonies : un an : 63 fr. ; 6 mois : 34 fr. ; 3 mois : 15 fr. Etranger : 1 an : 100 fr. ; 6 mois : 50 fr. ; 3 mois : 25 fr.

Avantages offerts aux actionnaires

Pour chaque action de 100 fr., réduction de 50 % sur le prix d'un abonnement d'un an. Par suite, l'abonnement d'un an devient gratuit à partir de 20 actions (Fr. 2.000).

Au-dessus de 20 actions, il est servi, aux adresses indiquées par le souscripteur, autant d'abonnements gratuits, ou plus, rapportés à la quantité de la somme des actions souscrites. (Exemple : souscription à 50 actions (Fr. 5.000) = 2 abonnements gratuits, plus un abonnement à 50 %, pour un an.)

LES LIVRES QU'IL FAUT LIRE

Par A. Herliou : Nous voici revenus à l'époque des longues veillées sous la lampe. Du moins quand la vie parisienne ne nous absorbe pas tard dans la nuit.

PARIS-CENTRE EST HAVRE DE SAHER LA NAISSANCE DE SON CONFRERE, LE NOUVEAU SIECLE

Paris-Centre est heureux de saluer la naissance de son confrère, le Nouveau Siècle, quotidien, et de porter à la connaissance de ses lecteurs, le vibrant appel lancé par Valois, Arthuys, Roujou, Hubert Bourgin et Philippe Barrès.

NOUS SOUFFRONS DU MANQUE D'AUTORITE

Le Journal (Clément Vautel) : Les Français, sauf exception, disent et répètent : Nous sommes prêts à tous les sacrifices.

Paris, 25 novembre. — Le comité directeur du parti républicain démocrate et social s'est réuni aujourd'hui sous la présidence de M. Antony Ratier. Le comité a voté à l'unanimité la motion suivante :

LES LIVRES QU'IL FAUT LIRE

Par A. Herliou : Nous voici revenus à l'époque des longues veillées sous la lampe. Du moins quand la vie parisienne ne nous absorbe pas tard dans la nuit.

PARIS-CENTRE EST HAVRE DE SAHER LA NAISSANCE DE SON CONFRERE, LE NOUVEAU SIECLE

Paris-Centre est heureux de saluer la naissance de son confrère, le Nouveau Siècle, quotidien, et de porter à la connaissance de ses lecteurs, le vibrant appel lancé par Valois, Arthuys, Roujou, Hubert Bourgin et Philippe Barrès.

NOUS SOUFFRONS DU MANQUE D'AUTORITE

Le Journal (Clément Vautel) : Les Français, sauf exception, disent et répètent : Nous sommes prêts à tous les sacrifices.

Paris, 25 novembre. — Le comité directeur du parti républicain démocrate et social s'est réuni aujourd'hui sous la présidence de M. Antony Ratier. Le comité a voté à l'unanimité la motion suivante :

LES LIVRES QU'IL FAUT LIRE

Par A. Herliou : Nous voici revenus à l'époque des longues veillées sous la lampe. Du moins quand la vie parisienne ne nous absorbe pas tard dans la nuit.

PARIS-CENTRE EST HAVRE DE SAHER LA NAISSANCE DE SON CONFRERE, LE NOUVEAU SIECLE

Paris-Centre est heureux de saluer la naissance de son confrère, le Nouveau Siècle, quotidien, et de porter à la connaissance de ses lecteurs, le vibrant appel lancé par Valois, Arthuys, Roujou, Hubert Bourgin et Philippe Barrès.

LA PRESSE

par des compagnies, des bataillons de combattants, de producteurs et d'épargnants. Un journal parisien se fait gloire d'avoir été fondé grâce au concours de 40.000 Français et Français; on ne trouvera pas moins de Français et de Françaises pour fonder le « Nouveau Siècle » quotidien et assurer son développement.

Le succès du « Nouveau Siècle », c'est une des conditions du salut public, il n'est pas exagéré de le dire. Que l'on se rappelle que l'équipe qui dirige et rédige le « Nouveau Siècle », est celle qui, dispersée dans la presse, a réussi à empêcher l'inflation depuis trois ans.

Elle évitera la ruine au producteur, qu'elle mettra à l'abri de la dépréciation du franc; Elle obtiendra le salaire-ou pour les fonctionnaires, les employés et les ouvriers, la pension-ou pour les pensionnés.

Elle sauvera l'épargne française. Elle est parfaitement résolue à faire tout le nécessaire pour cette triple opération de salut financier.

C'est pourquoi elle a trouvé contre elle les magnats de la finance internationale. C'est pourquoi le « Nouveau Siècle » trouvera comme alliés ses abonnés, ses lecteurs, combattants, producteurs et épargnants; les millions qu'ils verseront sauveront des millions de travail ou d'épargne.

La Société d'exploitation lance une première émission de soixante mille actions de 100 francs; elle doit être facilement absorbée par nos abonnés et lecteurs.

Les notices jointes exposent les idées que nous servons, les principes sur lesquels repose la gestion industrielle de l'entreprise, les conditions de l'émission, et donnent un extrait des statuts de la Société.

C'est pour fournir à la Société ses moyens d'action que la direction du « Nouveau Siècle » fait appel à ses abonnés, lecteurs et amis, dont elle attend, dans le plus bref délai possible, une réponse favorable.

Tarif des abonnements

Seine et Seine-et-Oise, un an : 63 fr. ; 6 mois : 33 fr. ; 3 mois : 17 fr. France et Colonies : un an : 63 fr. ; 6 mois : 34 fr. ; 3 mois : 15 fr. Etranger : 1 an : 100 fr. ; 6 mois : 50 fr. ; 3 mois : 25 fr.

Avantages offerts aux actionnaires

Pour chaque action de 100 fr., réduction de 50 % sur le prix d'un abonnement d'un an. Par suite, l'abonnement d'un an devient gratuit à partir de 20 actions (Fr. 2.000).

Au-dessus de 20 actions, il est servi, aux adresses indiquées par le souscripteur, autant d'abonnements gratuits, ou plus, rapportés à la quantité de la somme des actions souscrites. (Exemple : souscription à 50 actions (Fr. 5.000) = 2 abonnements gratuits, plus un abonnement à 50 %, pour un an.)

LES LIVRES QU'IL FAUT LIRE

Par A. Herliou : Nous voici revenus à l'époque des longues veillées sous la lampe. Du moins quand la vie parisienne ne nous absorbe pas tard dans la nuit.

PARIS-CENTRE EST HAVRE DE SAHER LA NAISSANCE DE SON CONFRERE, LE NOUVEAU SIECLE

Paris-Centre est heureux de saluer la naissance de son confrère, le Nouveau Siècle, quotidien, et de porter à la connaissance de ses lecteurs, le vibrant appel lancé par Valois, Arthuys, Roujou, Hubert Bourgin et Philippe Barrès.

NOUS SOUFFRONS DU MANQUE D'AUTORITE

Le Journal (Clément Vautel) : Les Français, sauf exception, disent et répètent : Nous sommes prêts à tous les sacrifices.

Paris, 25 novembre. — Le comité directeur du parti républicain démocrate et social s'est réuni aujourd'hui sous la présidence de M. Antony Ratier. Le comité a voté à l'unanimité la motion suivante :

LES LIVRES QU'IL FAUT LIRE

Par A. Herliou : Nous voici revenus à l'époque des longues veillées sous la lampe. Du moins quand la vie parisienne ne nous absorbe pas tard dans la nuit.

PARIS-CENTRE EST HAVRE DE SAHER LA NAISSANCE DE SON CONFRERE, LE NOUVEAU SIECLE

Paris-Centre est heureux de saluer la naissance de son confrère, le Nouveau Siècle, quotidien, et de porter à la connaissance de ses lecteurs, le vibrant appel lancé par Valois, Arthuys, Roujou, Hubert Bourgin et Philippe Barrès.

NOUS SOUFFRONS DU MANQUE D'AUTORITE

Le Journal (Clément Vautel) : Les Français, sauf exception, disent et répètent : Nous sommes prêts à tous les sacrifices.

Paris, 25 novembre. — Le comité directeur du parti républicain démocrate et social s'est réuni aujourd'hui sous la présidence de M. Antony Ratier. Le comité a voté à l'unanimité la motion suivante :

LES LIVRES QU'IL FAUT LIRE

Par A. Herliou : Nous voici revenus à l'époque des longues veillées sous la lampe. Du moins quand la vie parisienne ne nous absorbe pas tard dans la nuit.

PARIS-CENTRE EST HAVRE DE SAHER LA NAISSANCE DE SON CONFRERE, LE NOUVEAU SIECLE

Paris-Centre est heureux de saluer la naissance de son confrère, le Nouveau Siècle, quotidien, et de porter à la connaissance de ses lecteurs, le vibrant appel lancé par Valois, Arthuys, Roujou, Hubert Bourgin et Philippe Barrès.

Les Sports

ATHLETISME

Réunion du conseil de la ligue du Berry d'athlétisme

La séance est ouverte, café des Beaux-Arts, à Bourges, à 10 h., sous la présidence de M. Duquesne.

Démotion et admission. — Lecture est donnée d'une lettre de M. Bartholot, demandant sa démission de membre de la ligue du Berry (1 d'une lettre de M. le président de l'U. S. du Berry proposant d'admettre au conseil M. Lurberre en remplacement de M. Bartholot.

Situation financière. — Après rapport de M. Hamelin, trésorier, le conseil prend en charge le bilan financier avec un avoir de 1.522 fr. 95.

Recettes (à percevoir) : 92 fr. 50. Dépenses (à régler) : 824 fr. 30.

Situation des clubs. — D'après rapport de M. Dautelle, secrétaire général, ressort que sont proposés pour non paiement de cotisations, les clubs suivants : A. S. de Mézières-en-Brenne, S. S. de Chon, U. S. de Châteaumeillant, U. S. d'Henrichemont, S. S. de Saint-Satur, A. L. de Champagnoleux, S. S. de Cluis, l'Escadron des Volontaires, etc.

La ligue du Berry compte au 8 novembre, 25 sociétés et 1 association sportive affiliées et en route de leur cotisation.

Epreuves de cross, calendrier 1925-26. — 30 décembre : challenge Boulet et éliminatoire du cross de « l'intransigeant » (Olympique de Bourges).

10 janvier : challenge du commerce et de l'industrie de la ville de Bourges (U. S. du Berry).

14 février : championnat du Berry (A. S. Châteaumeillant).

23 février : championnat interrégional. Le conseil adopte le principe de voir cette épreuve se en Orléans.

Homologation de records. — Les records suivants du Berry sont homologués : 100 mètres : Mesnil (Olympique de Bourges), 2' 0" 3/5, Orléans, le 21 juin 1925. Ancien record : Mesnil (Olympique de Bourges), 2' 1" 2/5.

Lancement du javalot : Malchard (Olympique de Bourges), 27 m. 49, Mehun, le 27 septembre 1925. — Ancien record Baronet (A. S. Châteaumeillant), 37 m.

Commission scolaire. — La commission scolaire sera nommée à la prochaine réunion. Les candidatures seront reçues par le secrétaire général, jusqu'au 25 septembre inclus.

RUGBY

Les championnats de Bourgogne

Dimanche prochain, avant-dernière journée de la série des matches aller.

En première série. — Club Olympique Creusotain (1) contre Football Club Dijonnais (1) au Creusot, arbitre M. Muller, de Mâcon. — Stade Dijonnais (1) contre Racing Club Chalonnais (1) à Dijon, arbitre M. Tardet, du Creusot.

Le premier de ces matches verra la victoire du Creusot. Ainsi que nous le disions la semaine dernière, et les résultats du dimanche écoulé nous ont donné pleinement raison, les Dijonnais ne sont pas prêts pour la première série. Champions de 2e série plusieurs années consécutives, on les juge méritants d'être élevés à la classe supérieure. Mais malgré leur courage et leur allant, ils ne peuvent y figurer honorablement, pas plus ailleurs qu'autour qui semble en sautées difficiles cette saison.

La compétition se jouera donc en dehors de ces deux clubs, qui ne peuvent inquiéter les trois autres compétiteurs, c'est-à-dire Dijon, Chalons et le Creusot. Les Creusotins auront dimanche la tâche assez facile devant les Dijonnais. Mais réussissent-ils contre eux un score aussi imposant que l'obtint le Racing Club Chalonnais et le Football Club Dijonnais ? C'est une question intéressante de constater pour ce qui nous concerne la valeur offensive du quinze creusotain qui a fourni, jusqu'aux dernières performances plutôt irrégulières.

Le second match qui mettra aux prises dans la capitale de la Bourgogne, Dijonnais et Chalonnais aura un intérêt bien plus capital. Le choc de ces deux équipes est impatientement attendu et les pronostics vont être dans dans les milieux sportifs de la région. Dijon qui s'est affirmé, l'an passé en enlevant, invaincu, le championnat, a conservé la même équipe : un quart de cinq joueurs, ses lignes arrière fournissent un jeu brillant, efficace, sa ligne d'avants est active et un joueur y brille d'un côté tout particulier ; nous avons cité Catty. C'est une belle équipe capable de conserver le titre que Chalons et le Creusot lui envient et auront bien du mal, à notre avis, à lui enlever. Chalons, après une séquence de forme de plus d'un an, a remis sur pied un quinze jeune, ardent, enlevé brillamment par le scientifique Colard. Pas de doute que les deux équipes, qui groupent travaillant avec cohésion et en font le plus grand désir de vaincre, Chalons affrontera Dijon avec l'idée ferme de s'emparer jusqu'au bout pour battre, sur son terrain, son heureux rival de la saison dernière. Y réussira-t-il ? Nous n'osons le croire, tant Dijon aura à cœur de confirmer les espoirs qu'on a fondés sur lui. En tous cas la victoire sera chèrement acquise et l'écart de points sera sans doute très peu élevé.

En deuxième série. — Association Sportive Maconnaise contre Sporting Club Montcellien à Montceau et Alliance Vélo Sportive Auxerroise contre Amical Club de Saint-Marcel à Saint-Marcel.

Mâcon, s'il se déplace au complet, devrait prendre un léger avantage sur le quinze Montcellien. Il a plus de « bouteille » et possède une équipe plus entraînée. Ses remplaçants ne seront-ils pas trop nombreux, comme souvent chez les Maconnais ? En ce cas, Montceau pourrait fort bien renverser toute faible pronostic.

Le duel Saint-Marcel-Auxerre sera des plus intéressants. Les deux équipes ont des qualités très diverses. Les Saint-Marcelins ont un jeu très serré et des sursauts d'énergie qui mettent parfois les meilleurs en échec. Ce serait possible, quoique d'après leurs performances antérieures, que Auxerrois s'imposent cette saison, en deuxième série.

En troisième série. — Montchanin ira à Tournus et Beaune se rendra à Couches. Résultats incertains pour le premier match, mais victoire à peu près certaine de Beaune pour le second.

Deux matches de rugby au Pré-Fauri

Dimanche, à 13 heures, en lever de rideau, l'équipe (2) de F. C. Moulinois se rencontrera avec l'équipe correspondante de U. S. N.

Les joueurs ont les noms suivants devant se trouver à 13 heures au vestiaire : Bachelard, Petit, Gougis, Loix, Lepoutier, Bonnot (capitaine), Roche, Cerveau, Page, Maltere, Baron, Blanc, Landry, Vanneau, Gendat, Baudat, Prat, Fauconnier, Dully, Cornette.

La partie sera arbitrée par M. Jehanne. — A l'issue de ce match, l'Avant Gardie du Lyocé de Bourges, rencontrera l'A. S. Normandienne de Vary.

Cette partie sera arbitrée par M. Ducasse. En somme, soirée sportive complète pour les amateurs de rugby.

ALLIER

MOULINS

Comité Jean Baffier

Les personnes désirant participer au concours de volailles grasses organisés à Moulins, pour le 11 décembre prochain par le syndicat des expéditeurs de volailles du Centre, peuvent dès maintenant adresser, comme les années précédentes, leur déclaration à M. Blanc, brigadier-chef de police, à Moulins.

Cette déclaration n'entraîne aucun frais d'inscription. Le comité d'organisation engage vivement les concurrents à se faire inscrire, car il a constaté, l'année dernière notamment, que dans le marché, en dehors du concours, se trouvaient des lots de volailles de choix susceptibles d'être primés.

En vue de récompenser les efforts des éleveurs, le comité étudie en ce moment le moyen d'augmenter l'importance des prix qui seront distribués au concours du 11 décembre.

Dès que cela sera possible, nous enverrons un programme dans les communes pour éviter des frais. Les personnes intéressées au dit concours pourront consulter, sous peu, le programme qui sera publié par la presse.

OFFICE DEPLACEMENT ET MUNICIPAL DE PLACEMENT GRATUIT

Offres d'emplois. — On demande des ouvriers agricoles de 18 à 40 ans, un ménage cultivateur-basse-courrière (sans enfant), pour une ferme située dans le Puy-de-Dôme ; un bon ouvrier cordonnier ; des ébénistes ; un commis charcutier ; des ouvriers pour travail à la tâche ; et de longue durée à Vichy ; des ménages vaille-maitre-d'hotel-cuisiniers pour maisons bourgeoises et des bonnes à tout faire.

Demandes d'emplois. — L'Office dispose du personnel ci-dessous ; une petite main couturière et une ouvrière couturière ; une confectio-nneuse-lingère pour hôtel ou maison particulière ; des chauffeurs-livreurs pour maisons de commerce ; un garçon de salle ou vaille-maitre d'hôtel ; un commis boucher ; des vendeuses et des femmes de ménage pour la maison.

Apprentissage. — Des places d'apprentis : ébénistes, tapissiers, ajusteurs, serruriers, électriciens, bouchers, charcutiers, employés de commerce, couturiers, etc., sont offertes aux jeunes garçons et filles désirant apprendre un métier.

Tous renseignements sont donnés gratuitement à l'Office départemental de placement, passage Morel, à Moulins, téléphone 321.

Accidents du travail.

— Arnold Villard, 37 ans, contremaître de fonderie, rue Lamarlin, aux Bataillons, a été brûlé au visage par des bouilles de fonte en fusion. Incapacité de travail de cinq jours.

— Jacques Deschamps, 25 ans, brigadier de manoeuvre à la Cie P.-L.-M., domicilié route de Decize, à Azuère, en descendant un atelage, s'est fait une plaie contuse au milieu droit. Incapacité de travail de huit jours.

Le temps. — Hier, temps froid. Quelques brins de neige. Plus l'après-midi. Le thermomètre maximum : à 7 heures, — 2 1/2 ; à midi, + 1 1/4 ; minima, 2 3/8 ; minima, — 2 1/2 ; baromètre, 759 mm.

Le prix du pain. — M. Gondoin, préfet de l'Allier, informe le maire de la nouvelle cote officielle de la farine (173 fr. 50 le quintal rendu en boulangerie) et du nouveau prix maximum du pain (1 fr. 65), pour la semaine suivante.

— Les maires pouvant taxer le pain au-dessous de ce prix si, par suite de la présence d'un moulin sur place ou à proximité, la farine revient moins cher au boulanger, ou bien si, pour des raisons particulières, le prix de revient de la fabrication, etc., est moins élevé.

Au 1er dragons. — Le lieutenant de la Forêt, Divonne, du 8<sup>e</sup> chasseurs, passe au 1er dragons.

Vélo Club Moulinois. — Tous les membres actifs du Vélo-Club Moulinois sont priés d'assister à l'Assemblée générale extraordinaire du club, qui aura lieu le dimanche 8 décembre, à 8 heures, à l'hôtel de ville (ancienne salle des mariages) présence obligatoire.

ORDRE DU JOUR : fusion des deux sociétés cyclistes.

Trouvailles. — Il a été trouvé par M. Doutrouche, 24 place d'Allier, une bande de fourreaux ou trois unités près. Ses lignes arrière fournissent un jeu brillant, efficace, sa ligne d'avants est active et un joueur y brille d'un côté tout particulier ; nous avons cité Catty. C'est une belle équipe capable de conserver le titre que Chalons et le Creusot lui envient et auront bien du mal, à notre avis, à lui enlever. Chalons, après une séquence de forme de plus d'un an, a remis sur pied un quinze jeune, ardent, enlevé brillamment par le scientifique Colard. Pas de doute que les deux équipes, qui groupent travaillant avec cohésion et en font le plus grand désir de vaincre, Chalons affrontera Dijon avec l'idée ferme de s'emparer jusqu'au bout pour battre, sur son terrain, son heureux rival de la saison dernière. Y réussira-t-il ? Nous n'osons le croire, tant Dijon aura à cœur de confirmer les espoirs qu'on a fondés sur lui. En tous cas la victoire sera chèrement acquise et l'écart de points sera sans doute très peu élevé.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira dimanche prochain, 22 novembre, à 9 heures du matin, à la mairie, pour délibérer sur les questions suivantes :

— Tramway Cusset-Vichy : demande d'augmentation des tarifs ;

— Tramway Cusset-Vichy : convention définitive ;

— Remboursement d'avances pour diverses communalités d'eau.

— Approbation du budget de la caisse des écoles pour 1926.

— Demande d'établissement d'un rôle supplémentaire des prestations pour 1926.

— Allocation aux agents des contributions indirectes pour perception de la taxe sur les eaux minérales en 1926.

— Allocation aux agents des contributions indirectes pour participation au service de l'éclairage en 1926.

PARIS-CENTRE

Comité Jean Baffier

Reunion du 25 novembre 1925 Bureaux de PARIS-CENTRE

M. L. Mohler, architecte D. P. L. G. communique le texte de la lettre qui sera adressée, suivant la décision antérieure du comité, aux entrepreneurs de monuments funéraires de Saône-et-Loire et de Nevers. Ceux-ci recevront en même temps, afin de pouvoir fournir un devis exact, le dessin coté du monument que le comité tient à voir inaugurer le 19 avril, jour anniversaire de la mort de Jean Baffier.

A tant de précieux témoignages reçus de notabilités artistiques et littéraires et dont nous continuons aujourd'hui la publication, nous sommes heureux de joindre celui qui vient de nous faire parvenir M. le maire de la ville de Nevers : Témoignage reçu par le comité avec une joie qui sera partagée par tous nos compatriotes qui, de leur côté, apportent de si grand cœur leur obole pour la tombe de notre cher et regretté Jean Baffier.

Je vous prie d'agréer, etc... Le maire de Nevers, Emile PENN.

Mairie de Nevers Cabinet du Maire

Désirant contribuer à l'exécution d'un monument à la mémoire de Jean Baffier, je me suis fait inscrire au rôle des donateurs de la tombe de Jean Baffier.

Je vous remercie d'avoir pensé à moi dans cette circonstance et c'est de grand cœur que je vous adresse mon adhésion.

Croyez, etc... Jules PRAVIEUX

Hommes de lettres Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne).

C'est un bien grand cœur, et avec reconnaissance pour l'honneur que vous m'avez fait en m'y conviant, que j'accepte de faire partie du Comité Baffier, à titre de membre d'honneur.

C'est un juste hommage que vous rendez à un artiste et Français, si bien de chez nous et à qui j'ai eu l'honneur de connaître.

Je vous prie d'agréer, etc... Charles LE GOFFIC

Ancien président de la Société des gens de Lettres (Paris).

J'accepte bien volontiers de faire partie du Comité Jean Baffier à titre de membre d'honneur. J'aurais la plus grande sympathie pour l'homme, la plus vive admiration pour l'artiste, et la plus sincère sympathie pour la cause de l'artiste et du régionalisme en tout ce qui concerne.

Je vous prie d'agréer, etc... Charles LE GOFFIC

Ancien président de la Société des gens de Lettres (Paris).

J'accepte bien volontiers de faire partie du Comité Jean Baffier à titre de membre d'honneur. J'aurais la plus grande sympathie pour l'homme, la plus vive admiration pour l'artiste, et la plus sincère sympathie pour la cause de l'artiste et du régionalisme en tout ce qui concerne.

Je vous prie d'agréer, etc... Charles LE GOFFIC

Ancien président de la Société des gens de Lettres (Paris).

J'accepte bien volontiers de faire partie du Comité Jean Baffier à titre de membre d'honneur. J'aurais la plus grande sympathie pour l'homme, la plus vive admiration pour l'artiste, et la plus sincère sympathie pour la cause de l'artiste et du régionalisme en tout ce qui concerne.

Je vous prie d'agréer, etc... Charles LE GOFFIC

Ancien président de la Société des gens de Lettres (Paris).

J'accepte bien volontiers de faire partie du Comité Jean Baffier à titre de membre d'honneur. J'aurais la plus grande sympathie pour l'homme, la plus vive admiration pour l'artiste, et la plus sincère sympathie pour la cause de l'artiste et du régionalisme en tout ce qui concerne.

Je vous prie d'agréer, etc... Charles LE GOFFIC

Ancien président de la Société des gens de Lettres (Paris).

J'accepte bien volontiers de faire partie du Comité Jean Baffier à titre de membre d'honneur. J'aurais la plus grande sympathie pour l'homme, la plus vive admiration pour l'artiste, et la plus sincère sympathie pour la cause de l'artiste et du régionalisme en tout ce qui concerne.

Je vous prie d'agréer, etc... Charles LE GOFFIC

Ancien président de la Société des gens de Lettres (Paris).

J'accepte bien volontiers de faire partie du Comité Jean Baffier à titre de membre d'honneur. J'aurais la plus grande sympathie pour l'homme, la plus vive admiration pour l'artiste, et la plus sincère sympathie pour la cause de l'artiste et du régionalisme en tout ce qui concerne.

NEVERS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 28 novembre, à 20 heures précises, le conseil se réunira pour délibérer sur les questions suivantes :

— Lecture du procès-verbal de la dernière séance et nomination des secrétaires.

— Ecole primaire supérieure ; a) renouveau d'intérieur ; b) installation du téléphone.

— Révision des listes électorales : délégués.

— Demande de fournitures classiques pour les écoles libres.

— Eclairage rue des Quatre-Chemins. — Cimetières ; a) commission de révision des sépultures ; b) entretien de la sépulture de Chazy.

— Réorganisation de la fonction du receveur du théâtre.

— Délégué pour établissement de la statistique agricole.

— Délégués pour la commission scolaire.

— Délégué pour le comité de patronage du cours complémentaire.

— Délégué pour le comité de patronage de l'E. P. S.

— Nomination des répartiteurs pour l'année 1926.

— Installation d'eau, impasse Perrin.

— Cahier des charges pour habillage.

— Collège : réduction de prises en charge.

— Restitution de droits perçus.

— Caisse des retraites : virement de crédit.

— Alignement : Impasse de l'Evêché.

— Gratuité des études du soir — Ecoles publiques.

— Lotissement Veuve Paris.

— Affaire du gaz : examen de la situation actuelle.

— Nouveau personnel.

— Affaires diverses.

— Assistance.

— Affaires militaires : demandes de secours.

PERMANENCE MEDICALE DU DIMANCHE

La municipalité fait savoir aux habitants qu'un accord intervenu avec le syndicat des médecins de la Nièvre permet de réaliser une permanence médicale le dimanche, à dater du dimanche 6 décembre prochain.

Les soins médicaux dus aux habitants de Nevers pourront avoir lieu le dimanche continueront d'être donnés comme par le passé par l'ensemble des médecins de la localité.

C'est donc un médecin de leur choix qu'ils devront s'adresser.

Toutefois, en l'absence de ce dernier et pour les cas d'urgence le commissariat de police tiendra à leur disposition le nom et l'adresse d'un médecin dont la présence à Nevers sera assurée.

CHER

A l'usine du Matériel agricole de Vierzon un générateur à acétylène explose

Trois ouvriers sont blessés

Vierzon, 21 novembre (de notre correspondant particulier). — A l'usine de la Société Française de Matériel Agricole, M. Aussourd soudait une fissure à un appareil générateur d'acétylène lorsqu'une explosion s'est produite projetant l'ouvrier à plusieurs mètres.

Le malheureux est tombé sur une forge, se cassant le bras gauche et la clavicule droite et se faisant à la figure et au corps de multiples contusions.

Deux autres ouvriers, MM. Pourreau et Vallin ont été également blessés par l'explosion.

BOURGOS TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

— Louise Claverie, 21 ans, originaire des Pyrénées-Orientales, 8 jours de prison pour vagabondage.

— Charles Pilet, 34 ans, originaire de Lorraine, 6 jours de prison pour flouerie d'allocations au président de M. Touraine, subrogé à Saint-Doulchard.

— Simpey Héber, 44 ans, originaire de l'Aisne, sorti de prison en septembre dernier, se rendit à Vierzon, attiré par le désir de rencontrer une femme avec laquelle il avait vécu, Julie Germain.

Comme il se trouvait au café Massé, cette femme entra et comme elle refusait de reconnaître la femme Germain, il porta un coup de poing et un coup de couteau. Il est condamné à 8 ans de prison, 50 fr. d'amende et 10 ans d'interdiction de séjour.

— Eugène Caron, 24 ans, manoeuvre, tous deux domiciliés à Bourges, sont poursuivis pour coups et blessures rétrogrades. Caron est condamné à 8 jours de prison, Montchamont à 10 jours.

— Une jeune Polonoise habitant Vierzon, Anna Lonack, femme Siewicki et Mme Chassagne, de Vierzon également, sont poursuivies pour infraction à la police des forains et commodes chèque à 16 fr. d'amende. La Poussoy obtient le sursis.

— Eugénie Péron, 31 ans, domiciliée à Fussy qui devait verser 75 fr. par mois pour l'entretien de ses enfants condamnés aux travaux forcés à perpétuité, s'est débarrassée de ses obligations. Elle est condamnée à 3 jours de prison avec sursis.

— Jenny Arnal, 27 ans, originaire de Lyon, qui fut condamnée pour infraction en matière de la femme Vedrins, cantonnaise, le 3 mai dernier, pour escroqueries, à un an de prison et cent francs d'amende, fait opposition au jugement. Trois condamnés sont entendus, ils déclarent avoir remis au moins 600 francs à la femme Arnal, en rémunération des consultations qu'elle leur donna. Le tribunal réduit la peine à six mois de prison et 50 fr. d'amende.

— En outre, comme le défendeur a été condamné rétrogradement à une peine de 5 mois de prison par le tribunal de Loudéac, pour le même motif, il prononce la confusion des peines.

AMICALE DES VOYAGEURS ET REPRESENTANTS DE COMMERCE

Les conseils d'administration se réuniront dimanche 29 novembre, à leur siège social, café des Beaux-Arts, place Cujas, Bourges, à 10 heures du matin.

Ils invitent tous leurs membres à la collaboration et à l'organisation finale de leur banque annuelle.

Bureau des contributions. — Le maire informe les pensionnés des établissements militaires et des Prévoyants du Cher et ceux dont la pension est à l'échec pour le 1er décembre prochain, que la délivrance des certificats de vie aura lieu les :

— Mardi 12 décembre, de 9 heures à midi, et de 14 à 18 heures.

— Mercredi 13 décembre, de 9 heures à midi, et de 14 à 18 heures.

— Jeudi 14 décembre, de 9 heures à midi, et de 14 à 18 heures.

— Vendredi 15 décembre, de 9 heures à midi, et de 14 à 18 heures.

Cette distribution aura lieu sans des adjudications, à la mairie (rez-de-chaussée).

Déclarations de récoltes. — Le maire rappelle aux propriétaires, fermiers et métayers possédant du vin, que le délai impartit pour les déclarations est à l'échéance du 1er décembre prochain, que la délivrance des certificats de vie aura lieu les :

— Mardi 12 décembre, de 9 heures à midi, et de 14 à 18 heures.

— Mercredi 13 décembre, de 9 heures à midi, et de 14 à 18 heures.

— Jeudi 14 décembre, de 9 heures à midi, et de 14 à 18 heures.

— Vendredi 15 décembre, de 9 heures à midi, et de 14 à 18 heures.

Cette distribution aura lieu sans des adjudications, à la mairie (rez-de-chaussée).

SAINT-AMAND

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

— Jean Schapiz, 35 ans, vannier ambulancier, sans domicile fixe comparé sous l'inculpation de menaces violentes et rébellion envers et sur les personnes de M. Pierre Petit, 37 ans, garde champêtre à Morny-sur-Ailier et René Lethur, cantonnier au même lieu. Le prévenu est condamné à 3 mois et un jour d'emprisonnement.

— Jean-Louis Renard, 27 ans, originaire de la Vendée, vannier sans domicile fixe, 24 heures de prison avec sursis pour défaut de visa de son carnet.

— Poursuivi pour blessures par imprudence M. Jean Tissier, 31 ans, correspondant de transports et de camionnage, est condamné à 30 fr. d'amende.

— Le tribunal a rendu son jugement dans l'affaire mise en délibéré à la précédente audience et concernant Mme Peronny, née Marie Bouchet, 50 ans, sans domicile fixe qui fait opposition à un jugement de défaut de ce tribunal le 11 août 1925 l'ayant condamnée à un an de prison et la suppression du droit d'exercer sa profession de sage-femme.

Le tribunal estime que le prévenu n'a aucunement démenti les charges de l'accusation dont elle est l'objet, a maintenu les peines prononcées par son premier jugement.

— Jean Lénasson, 40 ans, manoeuvre à Vallière, est poursuivi pour avoir chassé sans autorisation sur la propriété de M. Avignon, 50 fr. d'amende et 25 fr. de dommages intérêts envers la partie civile.

Un délit de même nature étant reproché à Auguste Veronval, 45 ans, potier à Grossouvre, est également condamné à 50 fr. d'amende et à 25 fr. de dommages-intérêts envers la partie civile.

Voie de lapins. — Pendant une de ces dernières nuits, un malheureux inconnu a visité le clapier de Mlle Marie Héneut, 70 ans, institutrice libre à Meillant, à laquelle il a dérobé 12 lapins estimés 180 francs.

Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

MEILLANT

Vol. — Le clavier de Mlle Héneut, institutrice libre, a été dévalisé par un inconnu qui a emporté plusieurs lapins. Une enquête est ouverte.

POUR LA TOMBE DE JEAN BAFFIER

Sixième liste de souscription



Le concours général agricole de Moulins des 11, 12, 13 et 14 février 1926

Nous publions ci-dessous la liste des récompenses affectées au concours :

ANIMAUX GRAS
Première classe. - Espèce bovine. Jeunes bœufs sans distinction de race. 1<sup>er</sup> catégorie. - Animaux nés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1923 ayant au moins une petite dent...

Prix de Bandes
Chaque bande sera composée de quatre bœufs de même race, quelle qu'elle soit, ne concourant pas isolément. 1<sup>er</sup> catégorie. - Bœufs de tous âges...

Vaches
1<sup>re</sup> catégorie. - Race Charolaise-Nivernaise. - 1<sup>er</sup> prix, 1 médaille de bronze et 150 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 100 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 50 fr.

Moutons
1<sup>re</sup> catégorie. - Moutons ou brebis de toutes races pures ou croisées, et de tous âges. 1<sup>er</sup> prix, 1 médaille de bronze et 100 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 50 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 25 fr.

Porcs
1<sup>re</sup> catégorie. - Porcs de toutes races pures ou croisées et de tous âges. 1<sup>er</sup> prix, 1 médaille de bronze et 100 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 50 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 25 fr.

Conditions du concours général d'animaux reproducteurs
Tous les animaux reproducteurs des espèces bovine, ovine et porcine, quels que soient leur provenance et leur lieu d'origine, seront admis au concours dans les conditions indiquées au programme.

Art. I. - Les primes et médailles ne seront accordées qu'aux animaux présentant de très bons types pour la reproduction. Art. II. - Les animaux reproducteurs devront appartenir aux exposants, être en leur possession et se trouver dans leurs étables, bergeries et porcheries, au moins depuis le 1<sup>er</sup> août 1925 pour ceux de l'espèce bovine, et depuis le 14 novembre 1925 pour ceux des espèces ovine et porcine.

Art. III. - Pour contribuer aux frais généraux, chaque exposant paiera, en faisant sa déclaration, 40 fr. par taureau, 25 fr. par génisse, 20 fr. par vache, 10 fr. par couple de bœufs, 10 fr. par couple de vaches. Toute déclaration qui ne sera pas accompagnée de la somme ou d'un mandat de paiement sera considérée comme nulle et non avenue.

Art. IV. - Les reproducteurs devront être présentés le jeudi de midi à 4 heures du soir, ils resteront dans l'enceinte du Concours, aux risques et périls des exposants, pendant toute la durée du Concours. La Société ne se assure pas contre l'incendie, chaque génisse devra être munie de deux attaches. Les taureaux seront munis de deux attaches et d'une mouquette.

Art. V. - La vente des reproducteurs est facultative pendant toute la durée du Concours. Chaque exposant, aussitôt après la vente d'un animal, sera tenu de remettre au directeur un bordereau indiquant les noms et domicile de l'acquéreur.



Voici le joyau qui manque à votre intérieur. Une machine à coudre "Singer", munie d'un excellent moteur électrique...

BOURSE DE PARIS du 25 novembre 1925

Table of stock market data for Paris, including sections for 'MARCHÉ A TERME' and 'PARQUET COMPTANT' with columns for 'VALEURS', 'Cours', and 'Clôture'.

BYARRH Vin généreux au quinquina. Coudré de la Galeté Lyrique; Les chansons de Mierka (Alexandre Georges); Terre de Suspicion...

Un Remède à la vie chère. Avec les prix actuels, il devient chaque jour plus difficile à ceux qui la traitent à sonde de faire face, avec leurs modestes revenus...

LE MOINDRE MALAISE DIGESTIF. ne doit pas être négligé. Les petits troubles d'aujourd'hui peuvent devenir les maux de demain. C'est pourquoi au premier signe de douleur digestive vous devriez prendre une demi-cuillerée à café de Magnésie Bismurée...

Femme riche ou femme saine? Pour la dernière fois ta neuvaine. La femme bien portante attire et garde la joie à son foyer. Quel qu'elle soit, elle est plus reconfortante qu'une compagne toujours avenante...

Officiers ministériels. Etude de M. Paul DUBOST, avocat à Nevers, place Carnot, n° 1. Vente sur licitation de l'audience des criées du Tribunal civil de Nevers, séance au Palais de Justice de ladite ville, salle ordinaire des audiences...

1<sup>er</sup> prix, 1 médaille de bronze; 2<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze; 3<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze. Un prix d'honneur consistant en une médaille de vermeil et une prime de 200 fr. sera décerné à la meilleure génisse de tout le concours...

1<sup>re</sup> catégorie. - Races Southdown et analogues. Bœufs de moins de 18 mois. 1<sup>er</sup> prix, 1 médaille de bronze et 100 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 50 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 25 fr.

1<sup>re</sup> catégorie. - Races Dishley et analogues. Bœufs de moins de 18 mois. 1<sup>er</sup> prix, 1 médaille de bronze et 100 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 50 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 25 fr.

1<sup>re</sup> catégorie. - Races françaises pures. Bœufs de moins de 18 mois. 1<sup>er</sup> prix, 1 médaille de bronze et 100 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 50 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 25 fr.

1<sup>re</sup> catégorie. - Races étrangères pures. 1<sup>er</sup> prix, 1 médaille de bronze et 100 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 50 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 25 fr.

1<sup>re</sup> catégorie. - Génisses de 8 mois à 1 an. 1<sup>er</sup> prix, 1 médaille de bronze et 200 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 150 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 100 fr.

1<sup>re</sup> catégorie. - Génisses de 1 à 3 ans ayant au moins 2 dents de lait. 1<sup>er</sup> prix, 1 médaille de bronze et 200 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 150 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 100 fr.

1<sup>re</sup> catégorie. - Races étrangères, croisements divers, et races françaises divers autres que la race Charolaise-Nivernaise. 1<sup>er</sup> prix, 1 médaille de bronze et 200 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 150 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 100 fr.

1<sup>re</sup> catégorie. - Races étrangères, croisements divers, et races françaises divers autres que la race Charolaise-Nivernaise. 1<sup>er</sup> prix, 1 médaille de bronze et 200 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 150 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 100 fr.

1<sup>re</sup> catégorie. - Races étrangères, croisements divers, et races françaises divers autres que la race Charolaise-Nivernaise. 1<sup>er</sup> prix, 1 médaille de bronze et 200 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 150 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 100 fr.

1<sup>re</sup> catégorie. - Races étrangères, croisements divers, et races françaises divers autres que la race Charolaise-Nivernaise. 1<sup>er</sup> prix, 1 médaille de bronze et 200 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 150 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 100 fr.

1<sup>re</sup> catégorie. - Races étrangères, croisements divers, et races françaises divers autres que la race Charolaise-Nivernaise. 1<sup>er</sup> prix, 1 médaille de bronze et 200 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 150 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 100 fr.

1<sup>re</sup> catégorie. - Races étrangères, croisements divers, et races françaises divers autres que la race Charolaise-Nivernaise. 1<sup>er</sup> prix, 1 médaille de bronze et 200 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 150 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 100 fr.

1<sup>re</sup> catégorie. - Races étrangères, croisements divers, et races françaises divers autres que la race Charolaise-Nivernaise. 1<sup>er</sup> prix, 1 médaille de bronze et 200 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 150 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 1 médaille de bronze et 100 fr.

LE FROID et L'AIR VIF dessèchent la peau. Crème Simon. Seul remède qui agit sur la peau sans l'irriter. Pour éviter au bébé les dégâts des corbeaux...

FERRAND & REINAUD Gâteaux de Semoule Délicieux. LA MARQUE de QUALITÉ. Exquis... Délicieux...

Etude de M<sup>e</sup> PERRIN, notaire à Nevers. A VENDRE Par adjudication amiable... Etude de M<sup>e</sup> SOULAT, notaire à Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre).

Etudes de M<sup>e</sup> François RENEAU, notaire à Cosne (Nièvre). VENTE SUR LICITATION Le dimanche 6 décembre 1925...

Etude de M<sup>e</sup> BONNET, commissaire-priseur à Nevers. VENTE AUX ENCHERES A Nevers, salle des ventes, avenue de la Gare, n° 1.

agents d'Affaires SOCIETE D'ELECTRIFICATION DE LA REGION DE BOURBON-LANCY Société anonyme au capital de 1.000.000 fr.

Avez-vous reconstitué le Puzzle MALACÉINE DOTÉ DE 50.000 FRANCS ? C'est un amusant passe-temps que toutes les clientes de Malacéine peuvent réussir pendant les veillées d'hiver.

LORSQUE LE TRAVAIL devient pénible VOICI UN EXEMPLE ! Nous avons reçu dernièrement le témoignage de M. G. JACSON, à Bessy-sur-Cure (Yonne).

A VENDRE PAR ADJUDICATION AMIABLE aux enchères publiques... Etude de M<sup>e</sup> SOULAT, notaire à Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre).

Etudes de M<sup>e</sup> SOULAT, notaire à Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre). A VENDRE PAR ADJUDICATION AMIABLE aux enchères publiques...

Locations ON OFFRE A affermer le 1<sup>er</sup> mai 1926, PETITE PROPRIÉTÉ de 13 ha. environ, sise à Myon, commune d'Orrouer.

Locations ON OFFRE A affermer le 1<sup>er</sup> mai 1926, PETITE PROPRIÉTÉ de 13 ha. environ, sise à Myon, commune d'Orrouer.

Locations ON OFFRE A affermer le 1<sup>er</sup> mai 1926, PETITE PROPRIÉTÉ de 13 ha. environ, sise à Myon, commune d'Orrouer.

Locations ON OFFRE A affermer le 1<sup>er</sup> mai 1926, PETITE PROPRIÉTÉ de 13 ha. environ, sise à Myon, commune d'Orrouer.

ADJUDICATION AMIABLE à St-Benin-d'Azy, en l'étude, le lundi 30 novembre 1925, à 14 heures.

ADJUDICATION AMIABLE à St-Benin-d'Azy, en l'étude, le lundi 30 novembre 1925, à 14 heures.

ADJUDICATION AMIABLE à St-Benin-d'Azy, en l'étude, le lundi 30 novembre 1925, à 14 heures.

ADJUDICATION AMIABLE à St-Benin-d'Azy, en l'étude, le lundi 30 novembre 1925, à 14 heures.

ADJUDICATION AMIABLE à St-Benin-d'Azy, en l'étude, le lundi 30 novembre 1925, à 14 heures.

ADJUDICATION AMIABLE à St-Benin-d'Azy, en l'étude, le lundi 30 novembre 1925, à 14 heures.

ADJUDICATION AMIABLE à St-Benin-d'Azy, en l'étude, le lundi 30 novembre 1925, à 14 heures.

ADJUDICATION AMIABLE à St-Benin-d'Azy, en l'étude, le lundi 30 novembre 1925, à 14 heures.

ADJUDICATION AMIABLE à St-Benin-d'Azy, en l'étude, le lundi 30 novembre 1925, à 14 heures.

ADJUDICATION AMIABLE à St-Benin-d'Azy, en l'étude, le lundi 30 novembre 1925, à 14 heures.

ADJUDICATION AMIABLE à St-Benin-d'Azy, en l'étude, le lundi 30 novembre 1925, à 14 heures.

ADJUDICATION AMIABLE à St-Benin-d'Azy, en l'étude, le lundi 30 novembre 1925, à 14 heures.

ADJUDICATION AMIABLE à St-Benin-d'Azy, en l'étude, le lundi 30 novembre 1925, à 14 heures.

ADJUDICATION AMIABLE à St-Benin-d'Azy, en l'étude, le lundi 30 novembre 1925, à 14 heures.

ADJUDICATION AMIABLE à St-Benin-d'Azy, en l'étude, le lundi 30 novembre 1925, à 14 heures.

ADJUDICATION AMIABLE à St-Benin-d'Azy, en l'étude, le lundi 30 novembre 1925, à 14 heures.

ADJUDICATION AMIABLE à St-Benin-d'Azy, en l'étude, le lundi 30 novembre 1925, à 14 heures.

ADJUDICATION AMIABLE à St-Benin-d'Azy, en l'étude, le lundi 30 novembre 1925, à 14 heures.

ADJUDICATION AMIABLE à St-Benin-d'Azy, en l'étude, le lundi 30 novembre 1925, à 14 heures.

ADJUDICATION AMIABLE à St-Benin-d'Azy, en l'étude, le lundi 30 novembre 1925, à 14 heures.

ADJUDICATION AMIABLE à St-Benin-d'Azy, en l'étude, le lundi 30 novembre 1925, à 14 heures.

ADJUDICATION AMIABLE à St-Benin-d'Azy, en l'étude, le lundi 30 novembre 1925, à 14 heures.

ADJUDICATION AMIABLE à St-Benin-d'Azy, en l'étude, le lundi 30 novembre 1925, à 14 heures.

ADJUDICATION AMIABLE à St-Benin-d'Azy, en l'étude, le lundi 30 novembre 1925, à 14 heures.

AU BON MARCHÉ Nouveautés et Confections TARDIVON-BENDELL - CLAMECY - Téléphone 60

ELECTRICITÉ Installations Usines et appartements Force - Lumière - Sonneries - Téléphones

CYCLÉS L'ABEILLE Rien de meilleur - Rien de plus doux MOTOS S.I.C. FLIN, Mécanicien à Savigny-en-Septaine (Cher)

Pelletteries & Fourrures Gilbert TISON 27 et 29, rue des Bouchers, Moulins (Allier)

CALENDRIERS Pochettes, Tableaux, Blocs à feuillet. Livrables de suite. Par retour envoi d'écchantillons.

Goutez !! La Coinchée Super Anis Le meilleur Anis de France

BAUME LOROL remède souverain contre refroidissements, courbatures, pointes rhumatis, bronchites, rhumatismes, névralgies et toutes douleurs.

Vous avez chez vous le gaz, l'électricité. Pourquoi n'avez-vous pas le CHAUFFAGE CENTRAL Par Radiateurs et Chaudières "IDÉAL CLASSIC" BUTINF

Importante Usine Situation Exceptionnelle offre à personne sérieuse

Etude de M<sup>e</sup> RANGÉON, notaire à Corbigny. A AFFERMER Pour le 1<sup>er</sup> mai 1926 LE DOMAINE DE CHAPUIS